

Sommaire

MAIRIE

9 rue de Feldkirch - 68540 BOLLWILLER Tél. 03 89 48 11 10 - Fax. 03 89 48 85 79

Site Internet : www.bollwiller.fr

Horaires d'ouverture au public : De 10h à 12h et de 16h à 18h

Horaires d'été : de 10h à 12h et de 15h à 17h En cas de besoin, des rendez-vous sont possibles pour garantir la continuité du Service Public

DÉCHETTERIE

Aire de la Thur PULVERSHEIM - Tél. 03 89 48 20 86

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h Le samedi : de 9h à 18h

COLLECTES DES ORDURES ET DÉCHETS

<u>Bac vert - déchets végétaux :</u> le vendredi matin <u>Bac bleu - ordures ménagères :</u> le vendredi matin <u>Sac jaune - déchets recyclables :</u> tous les papiers, emballages et briques en carton. Tous les emballages en plastique. Tous les emballages en métal : le lundi après-midi en semaine impaire.

La collecte peut être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale. Le calendrier des collectes et les consignes de tri sont consultables sur le site Internet du Sivom de l'agglomération mulhousienne: www.sivom-mulhouse.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bibliothèque municipale 22 rue de Soultz - 68540 BOLLWILLER Tél. 03 89 48 23 33

bibliotheque-ludotheque-bollwiller@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 16h à 19h Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Jeudi de 16h à 19h - Vendredi de 16h à 19h Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h La bibliothèque est fermée au public le lundi.

N° DE TÉLÉPHONES UTILES

SAMU : 15	Pompiers: 18	Police: 17
Brigade verte:		03 89 74 84 04
N° d'urgence EN	EDIS (anc. EDF):	09 72 67 50 68
N° d'urgence GA	Z (Caléo) :	03 89 62 25 00
N° d'urgence EA	U (Sogest) :	09 77 40 11 24
N° d'urgence ass	sainissement Sivom	:
- Pendant les he	ures de bureau :	03 89 43 21 30
- Entre 17h et 8	Sh samedi, dim. et	jours fériés SUEZ :
		0977 401 124
Centre antipoiso	n Strasbourg:	03 88 37 37 37
SOS Mains Clin	ique Diaconat Roo	sevelt Mulhouse :
		03 89 32 55 07
Canicule infos se	ervice :	0 800 06 66 66
Pour connaître le	es pharmacies de gard	de les plus proches :
		3237

> Edito du maire3
> Vie municipale
Terre de jeux
Rapprochement des centres d'intervention de première intervention (CPI) de Feldkirch et Bollwiller/Double engagement L'estivale 2024
Marchons contre le cancer 1 ^{ère} édition
Économiser l'eau pour réduire sa facture Bollwiller réalisera le recensement de la population
du 15 janvier au 16 février 2025
80ème anniversaire de la libération
Journée citoyenne 2024
Parking gare et mobilité douce
Anniversaires de mariage
Travaux de renouvellement de conduite d'eau rue du Vieil-Armand Budget 2024
_
> Bien vivre ensemble
Déjections canines et autres incivilités Je participe a l'effort collectif : je désherbe
Urbanisme : infos et mise en garde
Inauguration aire d'activités intergénérationnelle
Etat civil
> Bien vieillir ensemble
Labellisation
Ateliers seniors
Une démarche innovante pour installer des bancs dans la commune
Action Charlotte Sortie seniors du 30 mai 2024
Vous cherchez à aider
> Vie associative
MJC news
Circuit du patrimoine historique de Bollwiller
Théâtre alsacien
Gymnastique volontaire de Bollwiller
Club d'arts martiaux Bollwiller
Championnats du monde de krav maga
> Jeunesse 24
Rentrée scolaire 2024/2025
L'aventure citoyenne
> Informations
Nous recrutons des conciliateurs de justice au niveau local Infos brèves concernant les activités du Tribunal de proximité de Guebwiller
Tombola des commerçants du 25 novembre
au 19 janvier 2025 dans le cadre de la 3ème année
de la campagne « achetons a Bollwiller »
Crédits photos : équipe municipale, m2A, Adobe Stock Nombre de tirages : 1 900 Fréquence de publication : annuelle

Impression: Imprimerie Centrale Mulhouse

Une rentrée scolaire en musique

C'est un moment important de l'année pour les élèves, les familles, les professeurs.

L'école doit offrir à chacun les meilleures chances de réussite. Il est important de bien la commencer.

Pour les plus petits, c'est une grande aventure que de découvrir l'école maternelle ou le primaire.

Pour les enseignants c'est le moment de faire connaissance avec de nouveaux élèves et leurs parents, de planifier l'année scolaire, de programmer de nouveaux projets.

Pour les parents, la rentrée est marquée par les préparatifs, la course aux fournitures scolaires et à l'organisation du quotidien.

Pour toutes et tous, c'est une période chargée d'émotions, d'appréhension voire de stress.



C'est pourquoi j'ai souhaité une rentrée musicale pour réduire l'anxiété et créer une ambiance différente, moins formelle, plus conviviale. Les élèves, les parents et les professeurs de l'école primaire ont profité de cet intermède.

Je remercie chaleureusement Madame FEHLMANN, la présidente de la Musique Harmonie et ses 10 musiciens ainsi que M. GAROFALO, directeur de l'école élémentaire, d'avoir accepté cette initiative.

Je tiens à remercier également le personnel administratif et technique, les enseignants, les aides maternelles, les femmes de ménage qui ont fait le maximum, afin que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions.

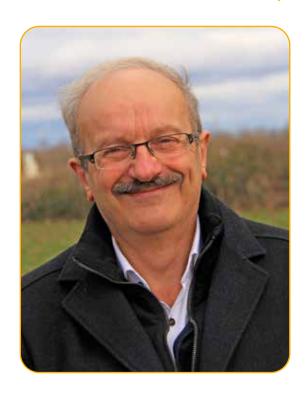
Ce bulletin est l'occasion de revenir sur les événements de l'année. Elle a été riche en événements, activités et projets portés par les professeurs : l'aventure citoyenne, la fête des jardins, les sourires de Noël... Certains d'entre eux ont été assurés conjointement, par les parents bénévoles et les élus, je pense notamment aux mini jeux olympiques.

Je les remercie toutes et tous chaleureusement pour leur implication, leur motivation au service de la jeunesse.

Fermeture de classe : malgré mes interventions dès le mois de février, celles des élus, des parents d'élèves, auprès de l'inspectrice d'académie et du directeur des services de l'éducation (Dasen), celui-ci a acté début juillet une fermeture de classe à l'école primaire suite à un manque d'enseignants et à une baisse des effectifs consécutive à une réduction de la natalité en France. En 2023, 678000 naissances ont été enregistrées alors qu'on en dénombrait 830000 il y a 12 ans. Le résultat des classes surchargées est peu propice à un suivi individualisé des élèves. D'après la Cour des Comptes le métier de professeur subit une crise des vocations due à un sentiment croissant de dévalorisation. Et pourtant quel beau métier que celui de transmettre. Compte tenu de la baisse d'effectif dans les écoles maternelles, l'éventualité d'une fermeture de classe est à craindre, nous restons vigilants.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Jean-Paul JULIEN, maire



Vie municipale

TERRE DE JEUX

 Les minis jeux olympiques et paralympiques à Bollwiller 2023/2024

Tout a commencé en février 2023.

Les 39 communes de l'agglomération mulhousienne ont été labellisées Terre de Jeux et ont ainsi pu bénéficier du soutien de la M2A dans le cadre de la mise en œuvre d'un cahier des charges.

Nous avons ainsi mis en œuvre avec la population de Bollwiller, les écoles, la MJC, l'IME et la maison de retraite Argenson, des évènements sportifs jusqu'au début des Jeux Olympiques 2024 et participé à diverses cérémonies.

• Mars 2023: marche -500 jours avant les Jeux

L'événement consistait à effectuer le plus de kilomètres possibles, en marchant, en courant, à vélo, en fauteuil roulant, etc.

Les écoles primaires, maternelles, l'IME, la MJC, l'Ehpad « Résidence d'Argenson », ainsi que des bollwillerois ont participé à l'action.

1247 km ont été parcourus.



• Sortie vélo en juin 2023

L'école primaire a organisé une sortie en vélo jusqu'au Parc du Petit Prince.

• J-300 septembre 2023

Une cérémonie officielle a été organisée le 30 septembre par la M2A.

Des athlètes des 39 communes de l'agglomération se sont relayés en vélo, à cheval, en canoë, etc, jusqu'au Centre Sportif Régional de Mulhouse, point de ralliement.

Un tirage au sort jumelant les pays d'Amérique du Sud avec les différentes communes de l'agglomération a été effectué.

Bollwiller fut jumelée avec le Chili.

• Exposition Terre de Jeux

Organisée sous le préau de l'école des Tilleuls, l'exposition a duré deux semaines.

Vingt-cinq panneaux ont retracé l'histoire des Jeux Olympiques de l'Antiquité à nos jours et mis en exergue les femmes dans les compétitions sportives. Nous apprenons ainsi que les femmes ont pris part pour la première fois aux Jeux Olympiques en 1900 à Paris. 22 femmes ont concouru dans cinq disciplines sportives.

Les premiers jeux paralympiques ont été organisés à Rome en 1960

• Mini-jeux olympiques des écoles et de l'IME

Les mini-jeux olympiques se sont déroulés au complexe sportif de Bollwiller les 14 avril et le 23 mai 2024 en présence de M. David ZIEBELEN, porteur de la flamme olympique lors de son passage à Bollwiller en 1992.

Les enfants ont participé avec enthousiasme à une vingtaine d'épreuves sportives sous la houlette de leurs enseignants.



• Remise des médailles

Le 30 mai à la MJC, tous les enfants des écoles et de l'IME ont reçu une médaille et les félicitations de Monsieur le Maire et des adjoints pour leurs performances lors des mini-jeux olympiques.

Un goûter a été offert par les parents des élèves des maternelles et de l'IME.

• Passage de la flamme à MULHOUSE

Mercredi 26 juin, la flamme est partie de la mairie de Mulhouse et a été relayée jusqu'à la Plaine Sportive de l'Ill par Thierry OMEYER (ancien handballeur olympique).

• Visite de la délégation Panam Sports

Le 16 juillet nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'institut médico-éducatif (IME), deux athlètes olympiques, une nageuse uruguayenne et un tireur chilien, en présence de nombreux enfants, de Monsieur le Maire, des élus et résidents de l'EHPAD. Grâce à Mme Christelle CZECH, notre traductrice, nous avons pu échanger avec beaucoup de convivialité tout au long de l'après-midi.

Les enfants de l'IME ont évolué dans différents ateliers sportifs accompagnés des athlètes (tir à la corde, avec des équipes constituées de M. le Maire, d'enfants et des athlètes).

• Cérémonie

Le 17 juillet au Centre Sportif Régional d'Alsace de Mulhouse, les 39 communes de l'agglomération ont été invitées à la cérémonie d'ouverture du camp d'entraînement de la m2A.

135 athlètes membres de Panam Sports et des officiels étaient présents.

Claudette PANCALLO et Graziella ALESCIO, conseillères municipales déléguées



RAPPROCHEMENT DES CENTRES D'INTERVENTION DE PREMIÈRE INTERVENTION (CPI) DE FELDKIRCH ET BOLLWILLER/ DOUBLE ENGAGEMENT

Depuis quelques années, la nécessité d'un rapprochement des deux CPI est apparue comme une nécessité afin d'assurer une meilleure sécurité des habitants des deux communes et de pallier au manque de personnel.

Pour ce faire, les CPI mettent à disposition leurs personnels.

Une charte établie par les chefs de centre précise les modalités pratiques de mise à disposition comme suit :

• un arrêté d'engagement de chaque sapeur-pompier doit être pris par chaque maire,



- le personnel de chaque centre est mis à disposition de l'autre, chacun avec sa propre tenue. Néanmoins, pour les tenues et EPI dit « lourds » : les communes mettent à disposition dans leur caserne pour les effectifs de l'autre centre assurant l'intervention sur leur commune : 2 tenues complètes (veste de feu, sur-pantalon, paires de gants de feu, cagoules de feu, casques),
- les récepteurs d'alerte restent à la charge de la commune dans laquelle le personnel à son engagement primaire,
- les sapeurs-pompiers de la commune où se situe l'incident interviennent en priorité. Le chef de centre est chargé de la coordination,
- le double engagement des sapeurs-pompiers se fait sur la base du volontariat,
- le maire reste dans tous les cas l'autorité dans sa commune et peut à tout moment dénoncer cette mise à disposition de personnel de son corps communal s'il le juge nécessaire.

Un grand merci à tous les sapeurs-pompiers des deux corps d'avoir accepté ce double engagement.

Jean-Paul JULIEN, maire

Vie municipale



L'ESTIVALE 2024

Malgré des conditions météo défavorables, cette 3^{ème} édition proposée par la commune aux abords de l'étang Saint-Pierre a remporté un vif succès.

Que ce soit l'animation musicale, le stand de glaces, et de barbe à papa, le barbecue, la pétanque ou les autres jeux, tout a été conçu pour passer un agréable moment. Les structures gonflables ont été le centre d'intérêt phare des enfants.

Merci à tous les partenaires et associations, présents lors de cette journée, qui ont contribué au bonheur de tous.

L'ESTIVALE 2025, qui se déroulera le dimanche 13 juillet vous réserve d'ores et déjà d'autres belles surprises.

Dominique DEBENATH, adjointe au maire

MARCHONS CONTRE LE CANCER 1^{ère} ÉDITION

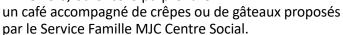
Cette première marche organisée par le C.C.A.S.de Bollwiller en faveur de La Ligue contre le Cancer a connu un franc succès.

En effet, ce sont 225 personnes (sportifs, marcheurs occasionnels, familles...) qui se sont données rendez-vous devant la MJC Centre Social pour marcher sur l'un des trois parcours pédestres de la commune. Tout au long de la journée, les membres du Comité Communal d'Action Sociale ont renseigné les participants sur les différents circuits.

Deux représentants de La Ligue Cancer ont tenu le stand d'information où de multiples brochures étaient disponibles. Le buste de palpation et les explications liées à la prévention du cancer du sein ont suscité un vif intérêt des visiteurs. Le docteur Patrick STRENTZ, Président de La Ligue Cancer, était présent sur le stand.

Nous remercions les Eaux de Wattwiller/Carola qui ont mis à disposition les bouteilles d'eau distribuées à chaque participant, ainsi que la MJC Centre Social pour son soutien.

A l'issue de la marche, les participants ont consommé les pizzas de PIZZOBOIS, ou encore pu prendre



Tous les dons collectés ce jour-là ont intégralement été reversés à La Ligue Cancer.

Le C.C.A.S. vous donne rendez-vous en 2025, pour qu'ensemble nous continuions à soutenir La Ligue Cancer.

Dominique DEBENATH, adjointe au maire

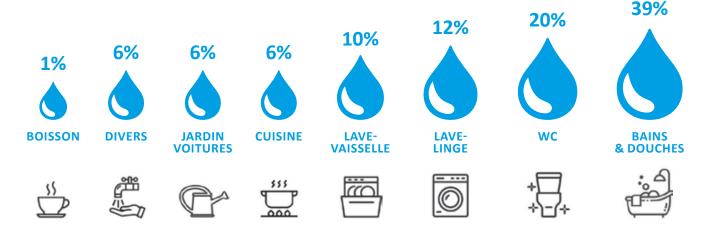




ÉCONOMISER L'EAU POUR RÉDUIRE SA FACTURE

La consommation d'eau domestique est passée en France de 106 litres par jour et par habitant en 1975, à 165 litres par jour et par habitant en 2004. Aujourd'hui, chaque habitant utilise en moyenne 148 litres d'eau par jour. À ce chiffre, il faut ajouter les utilisations collectives : écoles, hôpitaux, lavage des rues, arrosage des espaces verts, utilisations dans le cadre du travail...

Récapitulatif des principaux postes de consommation d'eau



Face aux enjeux climatiques et à la raréfaction d'eau potable, il est urgent d'adopter des écogestes pour réduire sa consommation d'eau.

Pour nous aider à faire au quotidien des économies d'eau et préserver l'environnement, suivez le guide!

Dans la cuisine :

- Installez des économiseurs d'eau sur les robinets. Vous pourrez économiser jusqu'à **50%** d'eau.
- Utilisez une bassine pour laver les légumes et réutilisez l'eau pour arroser les plantes.



• Faire fonctionner le lave-vaisselle lorsqu'il est plein. Un cycle complet consomme moins d'eau que le lavage à la main.

Dans la salle de bain :

• Optez pour des douches plutôt que des bains. Un bain représente l'équivalent de 4 à 5 douches. Une douche doit durer environ deux à trois minutes. Il est possible d'économiser jusqu'à **100 litres** d'eau.

- Installez un pommeau de douche économique.
- Si vous chauffez l'eau avant d'entrer dans la douche, placez une bassine pour réutiliser l'eau et éviter le gaspillage.



• Fermez le robinet durant le brossage des dents ou le rasage. Vous économiserez jusqu'à **12 litres** d'eau par minute.

Dans le jardin :

- Utilisez un récupérateur d'eau de pluie pour arroser le jardin.
- Privilégiez l'arrosoir pour arroser vos plantes.

 Arrosez le soir pour limiter l'évaporation. Vous économiserez jusqu'à 40% d'eau.

Pailler le sol permet de limiter l'évaporation d'eau et de réaliser une économie d'eau de **50%**. Il diminue l'entretien en maintenant l'humidité au pied des plants de légumes.

Les bons réflexes :

• Faire la chasse aux fuites d'eau et les réparer. Un robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 litres d'eau par jour. Une fuite de chasse d'eau est l'équivalent de 25 litres par heure, soit 884€ par an.



• Réduisez la pression de l'eau en installant un réducteur de pression sur l'arrivée d'eau.

Graziella ALESCIO, conseillère déléguée





Vie municipale



BOLLWILLER RÉALISERA LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 15 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2025

Le recensement permet de connaître l'évolution de la population, ses besoins et ainsi développer de petits ou grands projets pour y répondre.

Seront recensés les logements de la commune ainsi que les habitants qui y résident. Nous aurons ainsi une cartographie de la population avec un détail de la pyramide des âges, de la profession, des moyens de transport, la qualité des logements...

Comment ça se passe?

9 agents recenseurs ont été recrutés par la commune et viendront à votre rencontre. Dans un premier temps, ils déposeront dans votre boite aux lettres une lettre du maire vous informant de l'opération, puis on vous remettra une notice internet pour effectuer votre recensement en ligne. C'est la formule la plus simple et la plus rapide.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, un formulaire papier vous sera remis et sera récupéré ultérieurement par l'agent recenseur.

Sachez que le recensement est :

- **obligatoire** : l'obligation de réponse est précisée sur les imprimés
- **confidentiel** : en contrepartie du caractère obligatoire
- **déclaratif**: pas de remise en cause des informations données par les habitants

Nous vous remercions pour votre participation et pour le bon l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs.

Ginette CERDAN, adjointe au maire



80^{èME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

DIMANCHE 9 FEVRIER 2025







BOLLWILLER

FELDKIRCH

RAEDERSHEIM

C'est le 4 février 1945, à l'issue de la seconde guerre mondiale, que la ville de Bollwiller est libérée par la 1^{ère} Division Blindée.

Dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la libération de la France et de la célébration de la victoire, les communes de Bollwiller, Feldkirch et Raedersheim ont souhaité s'associer à cet hommage mémoriel et en ont obtenu la labellisation de l'État.

PROGRAMME

- 9h00 : Messe à l'église St Charles, Bollwiller
- 10h00 : Arrivée des véhicules militaires
- 10h10 à 10h45 : Cérémonie d'hommage au Monument aux Morts, Bollwiller
- 10h50 à 11h50 : Visite de l'exposition de photos, salle des fêtes, Feldkirch Les véhicules militaires seront garés devant le lieu d'exposition
- 12h00 à 12h30 : Cérémonie d'hommage au Monument aux Morts, Feldkirch
- 15h15 : Cérémonie d'hommage au Monument aux Morts, Raedersheim



JOURNÉE CITOYENNE 2024

Ni la pluie, ni les températures fraîches n'ont découragé les **75 habitants** de la commune à participer aux différents ateliers. Entre le bricolage, la cuisine, la peinture, les espaces verts, le nettoyage, tous les ateliers se sont déroulés dans la bonne humeur et le partage.

Petits et grands, seniors et jeunes ont travaillé main dans la main pour rendre notre commune plus belle.

Pour finir tous les participants se sont retrouvés autour d'un repas.

« PRENDRE LE TEMPS POUR LES AUTRES, C'EST DONNER MAIS AUSSI RECEVOIR » MERCI.

Véronique WIGNO, adjointe au maire





LA 13^{èME}
JOURNÉE CITOYENNE
AURA LIEU
SAMEDI
24 MAI 2025



Vie municipale

PARKING GARE ET MOBILITÉ DOUCE

Après plusieurs années de concertation, de réflexion avec de multiples services, d'analyse, l'extension du parking gare et la réalisation d'une piste cyclable entre Bollwiller et Feldkirch sont en voie d'être finalisés.

Ce parking, considéré comme trop grand et désespérément vide à sa création par les éternels critiques, a été victime de son succès. A tel point que les parkings alentours, que ce soit dans la rue principale, à l'église et près des écoles sont régulièrement saturés.

Une autre solution pour le désengorger avait été envisagée de l'autre côté de la voie ferrée pour les usagers des communes voisines (Feldkirch, Pulversheim, Wittenheim...).

Au vu des problèmes techniques et des coûts engendrés, l'extension en longueur du parking actuel, moins coûteuse, a été préférée.

C'est pourquoi j'ai signé dès 2019 une convention d'utilisation avec la SNCF.

Je tiens à remercier :

- le Président de l'agglomération Fabian Jordan et les élus du conseil d'agglomération d'avoir accepté la prise en charge complète sur le budget de m2A de la piste cyclable et de participer financièrement à l'extension du parking,
- les services techniques de l'agglomération pour la prise en charge des études de la piste cyclable,
- la Région pour son soutien financier,
- les entreprises Soderef et Lingenheld.

Cette piste, d'une longueur de 550m, revient à **330 000 €**. Elle permettra aux habitants de Feldkirch de rejoindre à pied ou en vélo la gare de Bollwiller et à nos habitants de rejoindre les circuits de promenade en direction d'Ensisheim en sécurité.

Au vu des comptages des véhicules réalisés à différentes périodes, il s'avère nécessaire de créer cinquante places supplémentaires.

Toujours soucieux des deniers publics, j'ai opté pour un projet très

sobre. Seule la voie de circulation sera bitumée, les espaces de stationnement seront en gravillons, ce qui aura l'avantage d'infiltrer les eaux de pluie.

De même, afin d'éviter des travaux de génie civil coûteux, un éclairage solaire sera installé.

Le parking sera arboré conformément à notre PLU.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à **82 000 €**.

Participation m2A : **21 250 €** Région Alsace : **30 375 €** Commune : **30 375 €**

Jean-Paul JULIEN, maire





ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Vous êtes la preuve vivante que l'amour et le respect entre 2 personnes peuvent résister au temps.

Adage pour les couples qui fêtaient un anniversaire de mariage en 2024 et qui ont été réunis le 1^{er} octobre dans la salle des mariages de la commune

Ce moment convivial a permis aux différents couples de renouveler leurs vœux et de passer un moment convivial.

En 2024, ils étaient 25 couples conviés :

- 16 noces d'or pour 50 ans de mariage
- 6 noces de diamant pour 60 ans de mariage
- 2 noces de palissandre pour 65 ans de mariage
- 1 noce de platine pour 70 ans de mariage

Félicitations à tous ces couples

Véronique WIGNO, adjointe au maire



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT **DE CONDUITE D'EAU RUE DU VIEIL-ARMAND**

La conduite d'eau en fonte grise datant de 1950 est fuyarde en plusieurs endroits et encombrée par le calcaire accumulé au fil des années. De fait, le débit et la pression de l'eau aux poteaux d'incendie sont

insuffisants pour assurer une protection incendie optimale dans cette rue. (Valeur mini recommandée 60m3/h à un bar).

Mais soyez rassurés, les poteaux d'incendie de la commune sont contrôlés chaque année afin de connaître leurs caractéristiques débit-pression. Ces valeurs transmises au centre d'incendie et de secours permettent d'engager des moyens supplémentaires (camion-citerne) dans le secteur ou cela est nécessaire.

Chacun comprendra que cette solution n'est pas pérenne, c'est pourquoi j'ai programmé le renouvellement de la conduite.

Les travaux commencés le 21 octobre devraient se terminer fin janvier suivant les conditions météorologiques. Ils consistent à renouveler 465ml de conduite principale, 35 branchements particuliers jusqu'au compteur, 3 poteaux d'incendie. La CEA impose que les travaux soient arrêtés en cas de neige, gel ou verglas. Elle valide également le plan de circulation de cette route départementale.

La durée du chantier est due essentiellement aux terrassements des branchements particuliers, aux passages de murs, aux fonçages des conduites, à la pose des regards bétons, à la réfection des parties publiques et privées.

La présence de la nappe phréatique rend les conditions de travail difficile et nécessite un pompage en continu des tranchées et ralentit le travail. Un compactage des matériaux est réalisé à chaque couche de 30 cm d'épaisseur environ.

Le coût des travaux pris en charge par la régie de l'eau de M2A s'élève à 336 000 €/HT mis à part le coût des poteaux d'incendie, 4 200 €/unité qui est pris en charge par la commune.

Pour info les travaux que j'ai engagés ces dernières années ont permis d'améliorer le rendement de 81 à 93 %. Ainsi 24 000 m³ de notre précieuse ressource en eau sont économisés chaque année, soit l'équivalent de 10 piscines olympiques. Nous perdons encore actuellement environ 14 000 m³, c'est pourquoi des travaux sont programmés dans d'autres rues dans les années à venir notamment rue de Guebwiller.

Je suis bien conscient des gênes occasionnées mais ces travaux sont impératifs. Le maximum est fait par les entreprises Eurovia et Suez qui travaillent en coactivité, pour assurer l'accès des particuliers à leur propriété.

Jean-Paul JULIEN, maire

Finances

BUDGET 2024

Dans sa séance du 28 mars 2024, le Conseil Municipal de Bollwiller a voté le budget communal de l'exercice 2024.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 744 282,86 € et la section d'investissement à 1 247 436,65 €.

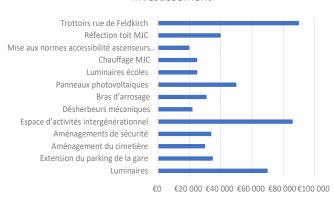
La section d'investissement inclut notamment les opérations suivantes :

- Luminaires : 70 000 € Subvention attendue: 41 000 €
- Extension du parking de la gare : 35 000 € Subvention attendue: 18 300 €
- Aménagement du cimetière : 30 000 €,
- Aménagements de sécurité : 34 000 €,
- Espace d'activités intergénérationnel : 86 000 €

Subvention attendue: 57 075 €

- Désherbeurs mécaniques : 22 000 € Subvention attendue: 4 000 €
- Bras d'arrosage : 31 000 €,
- Panneaux photovoltaïques : 50 000 € Subvention attendue: 18 400 €
- Luminaires écoles : 25 000 €,
- Chauffage MJC: 25 000 €,
- Mise aux normes accessibilité ascenseurs maison de retraite : 20 000 €,
- Réfection toit MJC : 40 000 €,
- Trottoirs rue de Feldkirch : 90 000 €

Investissement



Dépenses 2023 par service :

- Politique scolaire : 438 995 €
- Politique sportive et jeunesse : 224 230 €
- Politique associative salle polyvalente : 37 441 €
- Politique associative Club house : 8 003 €
- Politique culturelle (Bibliothèque/ludothèque): 94 615 €
- Politique de sécurité civile :

79 042 €



Bien vivre ensemble

DÉJECTIONS CANINES ET AUTRES INCIVILITÉS

À Bollwiller, mais ce n'est pas une spécificité de notre commune, je constate l'individualisme grandissant de personnes peu préoccupées des autres et de leur qualité de vie. J'en veux pour preuve les déjections canines dans toute notre ville; sur les trottoirs, au complexe sportif, dans les chemins de promenade, dans les aires de jeux, sur les terrains de pétanque. Le président de la pétanque m'informe qu'il en ramasse pratiquement tous les jours.

J'en ai même ramassé au mois de juin sur le gazon synthétique du city stade et au pied de la balançoire installée la veille à l'aire de jeux intergénérationnelle du château. A mon avis il y a là la volonté de nuire.



Rue de Staffelfelden, les promeneurs appréciaient de se reposer quelques instants sur le banc à l'ombre du cèdre mais cet endroit est jonché de dizaines d'excréments. C'est honteux, il est temps que cela cesse.

Il suffirait d'avoir deux sacs dans sa poche comme le font la plupart des propriétaires de chiens.

Un enfant de 6 ans fait la leçon. J'en profite pour féliciter ce tout jeune citoyen, excédé par les déchets sauvages et de marcher dans les crottes que j'ai reçu avec sa maman. Il a réalisé deux affiches

pour sensibiliser les adultes qu'il a placé en différents endroits.

La liste est longue des incivilités ou négligences qui nuisent au bien vivre dans notre commune et mettent en danger la vie d'autrui :

- stationnement de véhicules sur trottoir obligeant les piétons à marcher sur la route, mais également stationnement sur piste cyclable, sur passage piéton, dans les espaces verts au milieu de certains massifs fleuris,
- voitures tampons,
- excès de vitesse.
- dépôts sauvages dans la nature et près des bennes à verre,
- dégradations de jardinières et vols de plantes,
- mégots jetés sur la voie publique... A noter que la brigade verte intervient tous les jours à Bollwiller en uniforme mais aussi en civil, la brigade de l'environnement également. En 2023, cent onze contraventions ont été dressées par ces services dont certaines pour jets de mégots à 135 euros. La gendarmerie intervient entre autres sur les contrôles de vitesse à l'aide de voitures banalisées.
- Les nuisances sonores nocturnes et diurnes dues à la vitesse des automobilistes, à la musique excessive lors de locations de salles ou de fêtes familiales, à l'utilisation d'engins motorisés en dehors des horaires.

Rappelons également :

• que l'entretien des trottoirs et caniveaux, ainsi que le déneigement sont des tâches qui incombent aux occupants des propriétés riveraines.

sont interdits car ils nuisent au fonctionnement de la station d'épuration et polluent la nappe phréatique et les cours d'eau.

• qu'il est interdit de déverser dans

que les produits phytosanitaires

 qu'il est interdit de déverser dans les siphons de rue de la laitance de ciment, des résidus de peinture ou tout autre produit.

Notre équipe technique fait le maximum pour embellir et entretenir notre commune, mais il lui est impossible de pallier aux multiples dégradations.

Ces nombreux exemples donnent une mauvaise image de notre commune et nuisent à la qualité de vie des habitants.

Chacun d'entre nous doit être convaincu qu'il est acteur du bien vivre ensemble.

Jean-Paul JULIEN, maire

JE PARTICIPE A L'EFFORT COLLECTIF: JE DÉSHERBE

Les services M2a nettoient régulièrement les caniveaux des voies publiques.



La propreté des trottoirs et des pieds de mur devant les propriétés incombe aux locataires et aux propriétaires.

N'oubliez pas de tailler les haies, d'entretenir les pieds de mur en désherbant et arrachant les mauvaises herbes, de ramasser les feuilles mortes.

La saison hivernale pointant son nez, il faudra penser à **déneiger le trottoir jusqu'au caniveau**.





URBANISME : INFOS ET MISE EN GARDE...

Nous tenons à vous rappeler que tous travaux de modification extérieure de votre propriété, y compris les clôtures, carports, pergolas, abris de jardin, piscines, panneaux photovoltaïques... doivent être précédés d'une demande de travaux déposées en Mairie et qu'avant d'effectuer les démarches qui peuvent paraître compliquées, vous pouvez venir vous renseigner sur les règles applicables à votre zone de résidence et sur le type de formulaire à déposer (permis de construire, déclaration préalable de demande de travaux, ...).

En effet, un certain nombre d'habitants méconnaissent cette démarche à réaliser en amont.

Si une infraction aux règles d'urbanisme est constatée, la Commune fera dresser un procès-verbal par la Brigade Verte et déposera plainte auprès du Procureur de la République, qui statuera sur la suite à donner.

A titre d'exemple :

Un riverain a été condamné à une amende et à procéder à ses frais, à la démolition partielle de la construction jugée illégale pour avoir fait une fausse déclaration. Cet habitant avait déposé une demande de déclaration préalable pour une piscine de 30 m² environ et qui a été construite en réalité sur un soussol avec une emprise au sol totale de 150 m², sans permis de construire et ceci en zone A.

La règlementation applicable en matière d'urbanisme est disponible et consultable en Mairie ou sur le site internet.

Vous trouverez ci-après quelques chiffres qui reflètent d'une activité en hausse des projets sur notre Commune :

Nature de la demande	2023	1 ^{er} semestre 2024
Certificat d'urbanisme (CU)	73	45
Permis de démolir (PD)	3	2
Déclaration préalable (DP)	82	56
Permis de construire (PC)	6	7
Permis d'aménager (PA)	0	2
Aménagement d'un ERP (AT établissement recevant du public)	1	3
Demande d'enseignes	3	1

Nous vous informons par ailleurs que la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie avance à grands pas. Les bâtiments Alila et Amétis sont en cours d'achèvement.

Nous espérons pouvoir vous communiquer une date de livraison de tous ces appartements lors d'un prochain numéro.

Bertrand MORGENTHALER, adjoint au maire

INAUGURATION AIRE D'ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'aire d'activités intergénérationnelle « le Château » a été inaugurée le 1^{er} juillet 2024 par M. Jean-Paul JULIEN, maire de la commune, M. Ludovic HAYE, sénateur, Mme Marie-France VALLAT, conseillère d'Alsace et M. Pierre VOGT, conseiller d'Alsace en présence de nombreux élus et d'habitants.

Cette aire d'activité composée d'un module de jeux pour les enfants, d'une balançoire et de 11 agrès différents pour adultes et adolescents de plus de 15 ans a été aménagée à proximité du city stade.

Dans le prolongement de l'inauguration certains élus et habitants ont pu tester quelques agrès adaptés.



La disposition des agrès en groupement facilite la proximité des utilisateurs et promeut le lien social autour de l'activité physique. Ces agrès de niveaux de difficulté différents permettent aux utilisateurs de s'entraîner dans une logique de progression en fonction des capacités physiques de chacun.

Afin de faciliter l'utilisation des agrès par les seniors, nous avions proposé 3 séances de coaching sportif animées par Fanny CARBONNEL qui auront permis de lever certains freins notamment liés aux représentations de l'âge et à la méconnaissance des équipements.

Rappelons que la création d'un espace de santé avait été plébiscité à l'occasion des tables rondes organisées dans le cadre de la démarche « villes amies des aînés » auxquelles avaient participé 40 seniors de notre commune.

La réalisation de ce projet d'un coût total de 86.000 € a été financé par des fonds propres et des subventions à hauteur de 65% du coût total.

Daniel Vonthron, adjoint au maire



Etat civil

NAISSANCES 2023

• NAISSANCES 20	J Z 3
BEGOVIC Adam	02/06/2023
BELTZUNG François	06/07/2023
BEN TAHIR Inaya	08/09/2023
BIEHLER Andréa	04/04/2023
BINDER Mia	29/03/2023
BOUTANTIN Nour	01/12/2023
CHEMMI Anna	13/07/2023
CHEVRIER Gabriel	25/03/2023
COLICCHIO Andrea	25/05/2023
DAMDAMI Naya	29/12/2023
DEMANGEAT Agathe	
FREITAG Victoria	
FUCHS Paul	
GENNERAT Arsène	30/08/2023
GRATAIS Emmy	
GRENTZINGER Romy	
HANSBERGER Emy	
HASAN Abdullah	
HRIMICH Aylan	
HURTH Tessa	
INGAR Sienna	• •
JOHO Lyse	
KLEE JOAQUIN Théophile	
KOCH Mélusine	
LANG Adrien	
LOETSCHER Anaïa	
MEFROUCHE OSSYWA Aaron	
MOUTON Martin	
MULLER Elio	
MULLER Élio	
MULLER Mylano	
ORTHWEIN Cyrus	
PROBST Gabriel	
RIZZO Andreo	
ROESCH Olivia	
SCHILLING Kélia	
SCHILLING Louna	
SCHMITTER Salomé	
SEMIENCZUK	
GARGOWITSCH Zirko	23/07/2023
TAGLANG Olivia	
TOUNKARA Isaac	
TRIBOULET Olivia	
VEKEMAN BASS Tiago	
VUILLEMEY Lana	
WANDELT HUG Aurore	
WECKSCHEIDER Adam	
	•



MARIAGES 2023

SARDAIN Renaud et DEBRUNNER Nadège 04/08/2023
SHANGO MALINGA Kasha-Mongu
et MANKHAR Dounia 17/03/2023
SIMON Laurent et SPERISSEN Marie-Line 29/07/2023
THIERRY Thibault et ZIPFEL Pauline 21/10/2023
WALCH Etienne, Jean et MOSSER Laura 01/07/2023
WEISS Azo, Sébastien
et EL AKKIOUI Hassanya 08/07/2023

DÉCÈS 2023

DECES ESES	/P
BEAUTEMPS Daniel	. 15.12.2023
VIEN Jean-Jacques	
BINDER	
veuve KLEINDIENST Yvonne	25/08/2023
BOGENMANN Charles	18/04/2023
BRAUN Geoffrey	10/09/2023
BRETZ Gérard	21/10/2023
BURGARD veuve EHRHARDT Jacqueline	28/06/2023
CHARLIER épouse WAQUE Marie-Louise	
ECKENSCHWILLER	
veuve HABERMACHER Marie	06/01/2023
FUCHS Paul	
GAESSLER Joseph	14/02/2023
HERRBRECHT divorcée GAECHNER Marie	14/03/2023
HERTZOG Didier	02/05/2023
HEYER épouse SALOMON Agnès	15/02/2023
JOSTE Jean	06/02/2023
KUDRON épouse ZUSSY Chantal	02/12/2023
LASEK Thadée	02/05/2023
LEMAIRE Robert	07/03/2023
LUVARI épouse SPATARO Rita	24/09/2023
MAEDER Hélène	15/12/2023
MARTINKEN	
veuve BRODBECK Marie-Thérèse	17/04/2023
MEYER Jean, Jacques	
MILLITHALER veuve FUCHS Renée	
MONTEIRO épouse BUCCI Maria de Lourdes	
MORITZ Chrétien	• •
OBERLÉ veuve GIBO Mariette	16/03/2023
PIMMEL Joseph	25/02/2023
RAUBER Alain	• •
RIBER Gérardine	
RIMELÉ Adrien	
SCHALLER veuve MOYSES Marguerite	11/01/2023
SCHILDKNECHT	
veuve KELLER Marie, Thérèse	
SCHREIBER Gérard	
SPATARO Michele	
STEPIEN veuve KRAUS Hélène	•
SZABELSKI Marjan	12/06/2023
THÉPÉNIER René	
WILLIEN veuve OBERON Adrienne	10/03/2023

NAISSANCES 2024

ABBOCK APOK Ilona	18/04/2024
ACKERMANN Milann	15/09/2024
AH-KITE Kylie	29/03/2024
ANDRé Hugo	11/06/2024
AYED Bayrem	
BALBAL Adam	
BOSHART Gabriel	06/10/2024
BOSSAVIT Théo	26/06/2024
BOUMAKHLOUFI Nezir	
CERVINI BAGATELLO Lara	
CHARLES Manao	11/05/2024
CLEMENTZ Zac	
CLOET SOLEBIDA Manel	
COULLANGE Tessa	30/04/2024
DIJOUX Teïssa	13/10/2024
DUNDAR Miran	24/02/2024
FEST Lyna	
GJUGJAJ Elena	09/02/2024
GRUNWALD LIEHR Anton	
HERRMANN NARDINI Noah	
IDIRI Lounès	
MAELAIN Sana	
MAHMAH Ibrahim	
MIZIULA Loucia	01/06/2024
PERSONENI Léandre	22/10/2024
RENUY Cassyopée	11/01/2024
ROESCH Céleste	11/02/2024
ROSA Nelio	13/04/2024
SCHILL Naomy	02/03/2024
SCHNEIDER Alba	09/07/2024
SIMON Amélia	27/10/2024
SPATARO Lina	
SROGOSZ Lisandro	09/03/2024
STRENG Hugo	28/09/2024
VANOLI TREILLE-BRET Lior	06/01/2024
YAKISAN Chloé	16/05/2024



MARIAGES 2024

ANTOINE Patrick et LIMON Sabine	20/07/2024
ARNOLD Stéphane et BONIFAS Julie	29/06/2024
CACHEUX Michaël et ROTA Marie	01/06/2024
CAHAGNE Cindy et JUIF Vanessa	24/08/2024
CATOIRE Georges et MARIOTTI Céline	07/09/2024
GARCIA Julien et BIEHLER Roxane	28/09/2024
HASAN Saad et DJABBER Zohra	17/07/2024
MAYER Alain et SCHNEIDER Sandrine	20/07/2024
MULLER Julien et GUERRERO Laurine	29/06/2024
MULLER Maxime et BURGHARDT Jennifer	26/07/2024
REBEL Fabrice et BENIGNI Jennifer	13/07/2024
ROESCH Julien et BANHOLZER Emilie	19/10/2024
ROSIQUE Jean-Baptiste et PARENT Noémie	21/09/2024
SCHMITT Quentin et COUTIN Ivane	29/06/2024
TREILLE-BRET Alexandre et VANOLI Lena	18/07/2024

DÉCÈS 2024

	00/0-/000
ALBRECHT BURCK Yvonne	
AULEN Lucas	21/05/2024
BABULA KOELBEL Françoise	05/02/2024
BOESCH Gérard	27/07/2024
BONARI Hilmar	02/01/2024
DERLER Maurice	07/07/2024
FAHDY Mohamed	
FICHTER Louis	20/03/2024
FLEITH André	
FOEHRLE Michel	
FRITSCH SCHMUDA Yolande	02/07/2024
FUCHS GOLLENTZ Charlotte	
FUCHS ARNOLD Jacqueline	
GAESSLER BEY Germaine	19/01/2024
GRETH FAHR Juliette	20/10/2024
GROLLEMUND Jean-Paul	
HALLER Irène	
HANNAUER René	03/02/2024
JUNCKER GERSTER Nathalie	
KOLLROS Roger pierre	13/10/2024
KREMPER MASSON Huguette	26/04/2024
KULEMANN Jean-Pierre	16/07/2024
LASEK PETRYSZYN Anna	
LEHMANN FLORY Marthe	
LIBOLD Roland	27/07/2024
MACZKA Henric	01/02/2024
MACZKA HenricMARGRAITTE GIACOMINI Gabriella	29/01/2024
MAURICE WEBER Renée	
MESSMER KINTZ Alice	22/05/2024
MUCHA Etienne	
NIEMERICH WUHRLIN Monique	
PAGOTTO MUTZ Charlotte	
PETER GARBACIK Josépha	
PIRES VALLEJO Conception	
POSPIESZYNSKI SEBELE Thérèse	20/05/2024
ROGOZINSKI ROGOZINSKI Edouard	12/06/2024
SANTOIANNI RUCCOLO Carolina	
SIMON MEUNIER Ghislaine	
SORG Patrick	
VONE FREY Rosa	
WAGNER KIRSCHER Elisabeth	
ZIEGLER Jean-Claude	
ZILULLN JEAH-Claude	24/03/2024

Bien vieillir ensemble

LABELLISATION

La ville de Bollwiller est engagée depuis 2020 dans la démarche « Villes Amies des Aînés » (VADA). Cette démarche d'adaptation de la société au vieillissement créée par l'Organisation Mondiale de la Santé vise à encourager les collectivités adhérentes au Réseau Francophone VADA à une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population, principalement dans les politiques publiques, mais aussi avec l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Nous souhaitons à présent franchir un nouveau palier en nous inscrivant dans un processus d'obtention du label « Ami des Aînés » au cours du 1^{er} semestre 2025, qui nous permettra de valoriser et diffuser les bonnes initiatives en faveur des personnes âgées, d'améliorer l'environnement bâti et social de nos aînés et de soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

Les principales actions réalisées dans le cadre de la démarche VADA depuis 2021 :

• Consultation par questionnaire élaboré en lien avec l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale du Sud Alsace (AFUT) et lancée en juillet 2021 à l'attention des plus de 60 ans. Le questionnaire a été envoyé à plus de 1000 habitants âgés de plus de 60 ans. 250 personnes avaient répondu à ce questionnaire.

Réunion publique organisée conjointement par la commune et l'AFUT (Agence de fabrique urbaine et territoriale du Sud Alsace) pour présenter les résultats de l'enquête 2ème semestre 2021.

• Installation de l'assemblée des seniors le 17/3/2022

Mise en œuvre du diagnostic participatif qui a impliqué 34 personnes qui ont été consultées dans le cadre de trois tables rondes organisées entre le 22/10/2021 et le 16/11/2021.

Ces tables rondes ont permis de réfléchir collectivement autour des 8 thématiques de la démarche VADA.

La tranche d'âge des 66 - 80 ans était la plus représentée : 70% des participants.

• Installation de quatre groupes de travail au 2ème trimestre 2022

Groupe 1 : guide seniors

Groupe 2 : installation de bancs sur le territoire de la commune

Groupe 3 : aménagement du cimetière. Rédaction d'un nouveau règlement du cimetière et création d'un espace cinéraire.

Groupe 4 : sorties et activités culturelles

- Participation au déploiement du programme ICOPE en novembre 2022
- Publication du guide seniors : avril 2023
- Sortie en bus et visite du champ de bataille et du Mémorial du HWK le 9 juin 2022 avec une vingtaine de participants

• Demandes de subventions au fonds d'appui en 2023: pour l'achat de 16 bancs et la

pour l'achat de 16 bancs et la création d'une aire d'activités intergénérationnelle: 33 000 €

- Lettre d'intention du maire de la commune de s'engager dans une démarche de labellisation (février 2024)
- EN ROUTE
 VERS LE LABEL

 AMI

 des

 AÎNÉS
- Accompagnement et soutien à la mise en œuvre de la démarche VADA et à la labellisation « ville amie des aînés » par le cabinet Territ'âges : Subvention du fonds d'appui d'un montant de 13 110 € en avril 2024 qui finance l'intégralité de la prestation.
- Visite du musée du Pain à Sélestat et du Mémorial du Linge le 30 mai 2024 avec une vingtaine de participants
- Depuis fin 2020, la commune de Bollwiller émarge tous les ans à l'appel à projets de la Conférence des Financeurs concernant la prévention de la perte d'autonomie des personnes résidant à domicile.

En 2022, les projets ont été menés en lien avec l'Ehpad «Résidence d'Argenson ».

Mise en place d'actions diverses en faveur des seniors (ateliers seniors « mieux vivre dans son corps, dans son temps et avec les autres », conférences, sorties...)

Le programme pour la saison 2024-2025 se compose de 13 activités différentes.

- Recrutement de deux services civiques solidarité seniors en 2023. Une ira au bout la mission : octobre 2023- fin mai 2024.
- Poursuite du diagnostic participatif avec 12 personnes dans le cadre de 2 tables rondes organisées en étroit partenariat avec la MJC Centre Social courant octobre et novembre 2024.

L'ensemble des témoignages, des expériences, mais également des idées exprimées par les seniors de la commune qui sont impliqués dans la démarche depuis 2021 viendront utilement enrichir les éléments qui seront recueillis fin du 2ème semestre 2024 à l'occasion de l'audit technique avec différents acteurs de notre territoire concernés par les 8 thématiques de la démarche VADA: transport et mobilité, espaces extérieurs et bâtiments, habitat, lien social et solidarité, information et communication.

La synthèse permettra de définir un premier plan d'action qui pourra être mis en œuvre courant 2025.

Daniel VONTHRON, adjoint au maire



ATELIERS SENIORS

« Mieux vivre dans son corps, dans son temps et avec les autres »

A l'instar des années précédentes, la commune de Bollwiller en partenariat avec la MJC Centre Social, vous a proposé pour la saison 2024-2025 un programme diversifié de 12 ateliers qui a bénéficié d'un appui financier de la Conférence des financeurs. Ce programme vous avait été communiqué via la presse, Panneaupocket, le panneau électronique à partir de la mi-août.

Certaines activités ont déjà débuté comme l'atelier numérique perfectionnement, le karaté adapté, les après-midi récréatives (jeux de carte et jeux de société) et boost mémoire. D'autres, qui se dérouleront ultérieurement sont déjà complets, mais il reste encore des places disponibles pour les activités suivantes.

ATELIER GYM SUR CHAISE

La gym sur chaise est une activité physique adaptée en station assise.

Objectifs visés:

- préserver et/ou améliorer les capacités physiques en lien avec des gestes usuels : prendre un objet, se vêtir, se nourrir
- stimuler la cognition : poser des questions ouvertes, jeux de réflexion, calculs
- stimuler la mémoire, stimuler socialement...

Coût pour le cycle complet de 10 séances : 10 € Nombre de places : 12

Jour et horaire : le mardi de 10h30 à 11h30 à compter du 7 janvier 2025 Lieu : MJC



ATELIER INITIATION TABLETTE NUMÉRIQUE



L'atelier permettra de se familiariser avec la tablette numérique

Objectifs visés:

- Vulgariser l'usage de la tablette
- Savoir communiquer, faire des recherches et des démarches simples sur internet
- Lutter contre l'isolement en restant connecté avec sa famille et ses amis
- Se divertir

Coût pour le cycle complet de 10 séances : 10 € Matériel fourni Nombre de places : 12

Jour et horaire : le mardi de 10h à 12h à compter du 14 janvier

2025 Lieu : MJC

ATELIER HALTERE ET FOURCHETTE



Activité physique et nutrition se conjuguent pour favoriser le maintien à domicile.

Objectifs visés:

- sur le plan nutrition : faire prendre conscience de l'évolution des besoins alimentaires après 60 ans, sensibiliser au rôle protecteur d'une bonne alimentation....
- sur le plan de l'activité physique : redonner le goût d'être actif, conseiller sur les bonnes pratiques à adopter....

Coût pour le cycle complet de 12 séances : 10 € Nombre de places : 15

Jour et horaire : **le lundi de 10h** à 11h à compter du 24 mars 2025 Lieu : MJC ATELIER SPORT COLLECTIF
BALLON ADAPTÉ

L'activité se pratique debout ou assis. L'ensemble du corps sera mobilisé. Des jeux de baskets, avec des paniers adaptés, des jeux de volley avec un filet adapté à la hauteur des bénéficiaires, mais aussi un jeu de crosse : le ball bouncer seront proposés.

En plus du travail physique de musculation, de coordination, de préhension, les activités seront aussi axées sur un travail de rapidité, de réactivité et de coopération.

Coût pour le cycle complet de 10 séances : 10€ Nombre de places : 12

Jour et horaire : le mardi de 10h30 à 11h30 à compter du 1er avril

2025 Lieu: MJC



Les personnes intéressées pourront s'inscrire en mairie et régler la participation financière de 10 € pour l'ensemble des séances d'une activité, de préférence par chèque bancaire à l'ordre du trésor public.

Nous espérons que ces ateliers répondront à vos besoins et à vos envies.

Daniel VONTHRON, adjoint au maire



Bien vieillir ensemble

UNE DÉMARCHE INNOVANTE **POUR INSTALLER DES BANCS** DANS LA COMMUNE

Le projet d'implantation de nouveaux bancs dans la commune a été une idée plébiscitée par les seniors à l'occasion du diagnostic participatif.

Avec l'âge, les pratiques de mobilité changent. 1/4 des personnes âgées de plus de 75 ans ont des difficultés à marcher plus de 500 m et des temps de pause leur sont nécessaires.

La commune a souhaité approfondir le diagnostic participatif réalisé dans le cadre de la démarche « villes amies des aînés » en organisant un diagnostic en marchant. Un groupe de travail composé de 7 personnes (élus et membres issus de l'assemblée des seniors) ont participé à 5 marches exploratoires dans la commune qui ont permis de faire l'inventaire des assises existantes, de proposer de nouvelles implantations et d'identifier des zones ne favorisant pas la marchabilité.

Le groupe de travail a formulé 16 propositions de nouvelles installations d'assises sur le banc de la commune, afin d'améliorer les conditions de déplacement des aînés, encourager la mobilité douce, favoriser une meilleure autonomie et le maintien des liens sociaux.



16 bancs adaptés à nos aînés avec accoudoirs et une hauteur d'assise favorisant le relèvement sont en cours d'installation par nos agents techniques.

Ces bancs vont profiter à toutes les générations. Ceux sont d'ores et déjà utilisés par les mamans.





ACTION CHARLOTTE

L'atelier « P-ART-TAGEONS ENSEMBLE » s'est déroulé sur 3 séances à la MJC/CS. L'objectif de cette animation visait à partager un moment intergénérationnel et artistique. Le principe étant de créer une émulation entre les personnes âgées et les plus jeunes. Le groupe était constitué de personnes âgées entre 8 et 92 ans.

Tous les profils étaient donc représentés : jeunes du SAJ, 2 résidents de l'Ehpad Résidence d'Argenson, ainsi que plusieurs seniors de Bollwiller. Les ateliers ont été co-animés par Charlotte, Alicia, Céline, Aurore et Romain de la MJC. Les résidents de l'Ehpad ont été accompagnés par Manon et Sky le chien d'assistance.

Chaque atelier a porté sur l'œuvre de trois artistes : Frida KAHLO, Andy WARHOL et Fabienne VERDIER.

Nous avons pu échanger autour de la technique de ces différents artistes, expérimenter la dextérité de chacun et apprendre des uns et des autres.

Pour prolonger le temps de création, nous avons partagé à la fin de chaque séance un goûter.

Pour valoriser et faire partager les œuvres réalisées, nous avons organisé le 2 mai 2024 à l'issue des 3 séances un vernissage.

Charlotte LAURENÇOT, service civique solidarité seniors





SORTIE SENIORS DU 30 MAI 2024

Le groupe de travail « animation» issu de l'assemblée des seniors a organisé après la visite mémorielle au HWK en juin 2022, une sortie en bus le 30 mai 2024 à laquelle ont participé une vingtaine de seniors. Au programme de cette journée: la visite guidée du musée du pain à Sélestat, un repas marcaire à la ferme auberge du Glasborn et la visite du mémorial du Linge et de son champ de bataille. Les participants se sont d'ores et déjà donné rendez-vous pour une nouvelle escapade au printemps prochain.

Daniel VONTHRON, adjoint au maire



VOUS CHERCHEZ À AIDER

Si vous pouvez consacrer un peu de temps pour embellir la vie des résidents de la maison de retraite Argenson, pour les accompagner lors des jeux de société, les sorties, le chant, le bricolage et les guider pour aller à la messe, soyez les bienvenus.

Merci de contacter la maison de retraite : au 03 89 48 13 03 ou accueil@residence-argenson.fr

Jeanine RIETHMULLER, présidente de l'association des bénévoles d'Argenson



Vie associative

CLUB DE PÉTANQUE

Le club de pétanque de Bollwiller a organisé dernièrement son 1^{er} tournoi. Ce fut une belle réussite avec 50 participants dans une ambiance très conviviale.

Grâce à la contribution des commerçants locaux nous avons pu largement récompenser les joueurs.

Une très belle journée, merci à vous tous.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos sponsors pour leur soutien: Crédit mutuel, Super U, Tabac Mahé Le Calumet, GAN Assurance Laurent Messager, Maximum Coiffure, BELFEUR, POM'PONETTE, Fleurs WALLISER, la pâtisserie de A à Z, Illusion d'Optique, Carpe Diem Coiffure, Biomonde, la brasserie du Vallon, la Boucherie SAPHIR Kingersheim, la pétanque de l'Est, Pinto boissons Mulhouse

Le comité du club de pétanque de Bollwiller



MJC NEWS

La MJC Centre Social de Bollwiller remet ses habits de Noël et vous propose pour sa 6^{ème} édition son calendrier « A Petits Pas Vers Noël », avec une action par jour

du 1^{er} au 24 décembre. Comme chaque année, vous retrouverez les traditionnelles actions : mets ton pull de Noël, fabrication de Bredeles, des ateliers bricolage, la venue du St Nicolas, la collecte de jouets et affaires de puériculture pour les Resto du Cœur du 18 novembre au 13 décembre...

de Noël, petite restauration et des braseros pour nous réchauffer le vendredi 20 décembre.

Le programme sera disponible mi-novembre.

Cette année, la MJC Centre Social de Bollwiller renou-

velle son agrément « Centre Social » pour la période 2025-2028. Vous avez été partie prenante en participant à nos débats d'idées, en répondant à notre questionnaire ou en étant force de proposition et nous vous en remercions.

Il nous reste encore quelques étapes à passer pour valider notre projet, mais vous serez tous invités prochainement à une présentation de notre nouveau projet social autour

d'un temps convivial, alors restez vigilant et ne ratez pas cet événement qui sera une réussite grâce à vous.



Cette année sera marquée par 3 temps forts : Le vendredi 13 décembre une soirée théâtre d'impro « (Dé) connecté! » avec la troupe « Les 90 lucioles », les traditionnels Contes Emmitouflés feront leur retour le samedi 14 décembre dans le parc de l'IME et nous clôturerons notre calendrier autour d'une grande soirée « veillée de Noël » avec un cinéma en plein air « L'incroyable Noël de Shaun le mouton » , des chants



CIRCUIT DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE BOLLWILLER

La société d'histoire de Bollwiller (SHB) a organisé dimanche 22 septembre 2024 deux visites guidées du patrimoine historique de la commune dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

C'était par un temps idéal que près de 50 personnes se sont rassemblées devant la mairie, pour participer en deux groupes au circuit d'environ 2,6 km.

Elles ont découvert avec beaucoup d'intérêt ou redécouvert le passé de notre commune à travers les vieilles maisons, l'église, le château, le « Stigala », la synagogue, le manoir d'Argenson, l'arboretum dédié aux pépiniéristes Baumann et quelques autres curiosités.

A la fin de la balade, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié servi dans le local de la société d'histoire situé près de la mairie (7, rue de Feldkirch). L'ambiance était conviviale et nous avons tous passé un agréable après-midi.

Voici nos publications parues dans les « Chemins de la mémoire »

- N° 1 Avoir 20 ans en Algérie 50 jeunes appelés de Bollwiller et de Feldkirch témoignent... (20 euros)
- N° 2 Les cités de Kali Sainte Thérèse de Bollwiller - histoire de KST, architecture des maisons des mines et témoignages d'anciens mineurs (15 euros)
- N° 3 Transcription des notices de l'abbé Auguste Soltner, réalisée par la société d'histoire de Bollwiller (25 euros)
- N°4
 Bollwiller
 Circuit du
 patrimoine
 historique
 (15 euros)

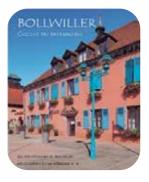






Photo prise devant le presbytère sous l'ombrage d'un arbre remarquable, sophora japonica pleureur, importé par les pépinières Baumann au 19^e siècle.



Groupe attentif devant l'ancienne synagogue qui intéresse toujours autant!

Les personnes souhaitant acquérir l'un de ces ouvrages, peuvent contacter par mail Alfred BIENTZ, président : a.bientz@laposte.net ou Isabelle VONTHRON vice-présidente : i.vonthron@laposte.net

L'association a besoin de photos anciennes du village et tout particulièrement celles concernant les anciens commerces pour la réalisation d'un prochain ouvrage.

Les personnes qui en possèdent peuvent contacter par mail le président ou la vice-présidente de l'association.

Vie associative



THÉÂTRE ALSACIEN

La troupe du Théâtre Alsacien de Bollwiller (TAB) proposera une nouvelle comédie au Foyer Saint Charles en janvier 2025. Elle s'intitule « Rififi un Silverfechs » et raconte les péripéties truculentes de 4 pensionnaires octogénaires d'une maison de retraite.

Réservez-vous dès à présent un moment pour venir vous détendre et rire. Nous vous communiquons les dates de nos représentations :

- au Foyer Saint-Charles de Bollwiller le vendredi 24 janvier 2025 à 20h00
- au Foyer Saint-Charles de Bollwiller les samedis 11, 18 et 25 janvier 2024 à 20h00
- au Foyer Saint Charles de Bollwiller les dimanches 12, 19 et 26 janvier 2024 à 14h30.

soit 7 représentations.

Le prix d'entrée reste inchangé et est fixé à 10€. La buvette sera ouverte aux 2 entractes pour vous désaltérer. A l'instar des années précédentes, je renouvelle mon appel pour faire venir de nouveaux membres. Notre troupe a besoin d'augmenter son potentiel d'acteurs et autres membres nécessaires à la bonne marche de nos répétitions et représentations. Si vous êtes intéressé pour rejoindre la troupe du TAB, n'hésitez pas à venir rire avec la joyeuse bande de lurons que nous sommes. La connaissance du dialecte ne doit pas être une barrière. Tout s'apprend!

Michel WIGNO, président du TAB

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOLLWILLER

La saison 2023/2024 s'achèvera fin juin, avec un effectif de 114 licenciés toutes disciplines confondues.

L'ensemble du comité est toujours très actif et prépare la rentrée 2024/2025.



Les différents cours de :

- Gymnastique Fitness
- Gymnastique seniors, bien-être
- C.A.F. (cuisses, abdos, fessiers)
- Pilates et Zumba

reprendront début septembre 2024.

Un tract détaillé sera distribué fin août 2024 dans toute la commune et celles environnantes.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir très nombreux dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour tous renseignements veuillez contacter : Mme Marie-Christine HAEFFLINGER Tél. 06 82 62 76 35 ou Mme Marguerite HALLARD Tél. 06 33 54 90 59





CLUB D'ARTS MARTIAUX BOLLWILLER

Le club d'arts martiaux de Bollwiller a repris ses cours de taekwondo pour enfants à partir de 6 ans tous les vendredis de 18h à 19h à l'école des Tilleuls de Bollwiller.

Pour information, certains membres du club ont obtenu des résultats sportifs la saison dernière, notamment :

- **Bader LOHAN** (catégorie minimes) 3^{ème} à l'épreuve Coup de pieds sauté et 3^{ème} à l'épreuve Combat Technique à l'Open du Haut Rhin de Wittelsheim
- Pam SCHMITZ (catégorie masters), 1ère au Grand Prix Nunchaku Combat semi contact et Jonathan RATUSZNIAK (catégorie seniors), 5ème dans la même épreuve

Des stages d'initiations auront lieu début février en self défense, mais aussi en nunchaku, boxe thaï féminine...

Pour tous renseignements: au 03 89 76 82 92 raphael.schmitz@yahoo.fr

CHAMPIONNATS DU MONDE DE KRAV MAGA

L'équipe de krav maga de la MJC de Bollwiller a remporté 17 podiums aux championnats du monde de krav maga, dont 2 titres de champions du monde cadet (Kiera et Ilyess) et 1 titre de champion du monde senior (Augustin).

Toutes nos félicitations aux athlètes!



Jeunesse

RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

Cette rentrée scolaire a malheureusement été marquée par la fermeture d'une classe à l'école élémentaire liée à la baisse des effectifs. Cette tendance est constatée au niveau national en raison de la baisse de la natalité.

325 élèves pour les trois écoles :

Ecole élémentaire

Classe	Enseignant E	ffectif
CP/CE1	Mme Koenig	23
CE1	Mme Jacquet	24
CP	M. Huin	24
CE2	Mme Procaccian	ti 27
CE2/CM1	Mme Patryniak	26
CM1/CM2	Mme Achatz	27
CM1/CM2	Mme Andres	27
CM2	M. Garofalo	
	Mme Reicherdt	31
Total		209

Ecole maternelle les Lutins

Mme Muller	19
Mme Bernhardt	19
Mme Jaworski	
M. Couliou	22
	60
rnelle Château	
Mme Boisliveau	18
Mme Bertrand	17
Mme Meyer	
Mme Sebenico	21
	56
	Mme Bernhardt Mme Jaworski M. Couliou rnelle Château Mme Boisliveau Mme Bertrand Mme Meyer

Les délégués de parents d'élèves ont été élus dans chaque école le 11 octobre. Ils représenteront durant cette année scolaire les parents au sein des conseils d'école qui se réunissent une fois par trimestre. Ces délégués nouvellement élus ont pour rôle principal de faciliter les relations entre les parents et la direction de l'école.

Jean-Jacques ORIO Ginette CERDAN, adjoints au maire









L'AVENTURE CITOYENNE

Tout au long de cette année scolaire, la classe de CM1/CM2 de Mme ANDRES de l'école primaire a eu l'opportunité de participer à l'Aventure Citoyenne, initiée par la M2A en partenariat avec l'association Thémis.

La démarche de l'association Thémis repose sur la participation active des enfants, de partir de ce qu'ils savent, de leurs expériences, afin de créer un climat propice à l'échange et de les encourager à participer aux débats, les rendant ainsi acteurs du projet et de l'intervention, favorisant ainsi un éveil aux thématiques citoyennes. L'éducation aux droits de l'homme demeure le pilier de ce processus éducatif, avec comme support incontournable la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

L'association dispose à cet effet d'un agrément de l'Éducation Nationale. Cette année, 520 enfants issus de 20 classes volontaires ont bénéficié tout au long de l'année de supports offerts, du prêt de malles pédagogiques et de la présence d'animateurs et de sorties sur un thème spécifique.

Différentes interventions et/ou sorties jalonnées tout au long de l'année ont lieu avec d'autres services de la collectivité, ainsi que des partenaires juridiques, associatifs et culturels.

L'édition 2023-2024 portait sur le thème de la paix. Il s'agissait aussi de sensibiliser les enfants à l'environnement naturel pour le respecter et d'éveiller leur réflexion concernant les risques de l'environnement numérique. Le travail s'est concrétisé par la réalisation d'une fresque et la rédaction d'une charte que les élèves m'ont présentés dans la salle du conseil municipal. Je les félicite pour la qualité de leur travail et de leurs interventions orales.

Jean-Paul JULIEN, maire

LE TÉMOIGNAGE DE MADAME ANDRES

Cette action a profité pleinement aux élèves et leur a permis de renforcer leur sentiment d'appartenance citoyenne dans leur construction individuelle et collective.

Le point d'orgue de cette aventure est l'engagement citoyen pris par les élèves, sous la forme d'une réalisation présentée dans le cadre du Forum Mondial de la Démocratie au Conseil de l'Europe de Strasbourg.

La Paix étant le thème de cette année, la classe a choisi de mettre son talent artistique au service de la citoyenneté en créant une fresque murale intitulée L'ARBRE DE LA PAIX, au sein du bâtiment des Mouettes de l'école élémentaire.

Cet arbre fait de mains et de mots rappelle à tout un chacun, les valeurs essentielles à garder à l'esprit et à diffuser pour vivre en paix. Chacune des quatre branches symbolise un type de paix qui se décline en mots-clés réfléchis et choisis par les élèves.

- la paix avec les autres : partage, respect, ensemble, tolérance, s'entraider
- la paix intérieure : méditation, sérénité, réconfort, calme, se ressourcer
- la paix dans le monde : droits, solidarité, sécurité, diversité, espoir, aider
- la paix avec la nature : environnement, protéger, harmonie, responsable, oxygène

Gageons que cette réalisation soit source de réel engagement tant de la part des élèves au sein de l'école que de celles des adultes, familles et citoyens de Bollwiller et d'ailleurs.

Mme ANDRES, enseignante de la classe de CM1/CM



Informations

NOUS RECRUTONS DES CONCILIATEURS DE JUSTICE AU NIVEAU LOCAL

La conciliation permet de trouver une solution amiable à un litige grâce à l'intervention d'un tiers ; le conciliateur de justice. Ce mode de résolution des conflits s'inscrit au cœur de la vie des territoires dans la mesure où les permanences de conciliation se déroulent en majorité dans les mairies. Il s'agit d'une dynamique positive que nous devons encore renforcer.

A L'ECOUTE DES CITOYENS ET AU SOUTIEN DE LA CONCORDE

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté qui intervient pour résoudre un litige entre plusieurs personnes. Il peut agir en dehors du cadre judiciaire ou pendant un procès, soit à la demande d'une ou des parties, soit désigné par le juge.

La conciliation est gratuite et permet de régler de nombreux conflits civils du quotidien : impayés, problèmes de voisinage, différends entre locataires et propriétaires, litiges de consommation, malfaçons de travaux, etc.

Le conciliateur écoute les parties afin de prendre en considération les différents points de vue et trouver une solution adaptée à la situation. En cas d'accord même partiel, un constat peut être et signé par les parties et le conciliateur. En cas d'échec, les parties peuvent saisir le juge ou poursuivre la procédure en cours.

Les résultats sont généralement rapides et satisfaisants pour les parties. Ce mode de résolution amiable permet ainsi d'économiser du temps et des ressources pour la collectivité et les citoyens.

des conciliations se tiennent dans une mairie, devant les juridictions (30%) et les maisons de justice et du droit (20%)

POUR DÉVELOPPER LES PERMANENCES DE CONCILIATION II NOUS **FAUT DES CONCILIATEURS**

Pour nous permettre de maintenir la conciliation au plus proche des citoyens, nous devons renforcer notre équipe locale de conciliateurs de justice. Nous agissons et recrutons sur une bande géographique depuis le vignoble de GUEBWILLER-ROUFFACH jusqu'au Rhin, autour de FESSENHEIM-RUMERSHEIM-LE-HAUT.

Pour devenir conciliateur de justice, il faut être majeur, jouir de ses droits civiques et politiques, n'être investi d'aucun mandat électif dans le ressort d'exercice des fonctions, ne pas exercer actuellement d'activité judiciaire à quelque titre que ce soit. Le profil recherché du conciliateur est une personne qui par son expérience a quelques connaissances en matière juridique, est volontaire pour donner de son temps afin de contribuer à l'œuvre de justice et surtout, a une capacité d'écoute et d'empathie.



de taux de réussite toutes affaires terminées confondues

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact ou d'adresser un courrier de motivation accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso) au

Tribunal de Proximité de GUEBWILLER

1 place Saint Léger 68504 GUEBWILLER

Tel. 03 89 62 17 20 - accueil.tprx-guebwiller@justice.fr

Nous sommes à disposition pour tous renseignements complémentaires

INFOS BRÈVES CONCERNANT LES ACTIVITÉS DU TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE GUEBWILLER

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Nous contacter:

1 Place Saint Léger à 68500 GUEBWILLER Ligne téléphonique : 03 89 62 17 20 Mail : accueil.tprx-guebwiller@justice.fr

Procédures traitées :

- Mesures de protection pour les majeurs (tutelles, curatelles, habilitations familiales etc...),
- Procédures civiles (droit civil, surendettement, saisies des rémunérations, prestations de serment, injonctions de payer...),
- Exécutions forcées immobilières,
- Partages judiciaires,
- Procédures liées aux successions (certificats d'héritier, dépôts de testament...)
- Associations,
- Livre foncier

Des permanences gratuites sont proposées par le Tribunal à savoir :

- Permanence gratuite avec des avocats (sur RDV uniquement via le Tribunal) :
- 1er lundi du mois au Tribunal
- 1er vendredi du mois à la maison France Service de Soultz

- Permanence gratuite avec des conciliateurs de justice (sur RDV uniquement via le Tribunal) :
- Mercredi et vendredi à la maison France Service de Soultz
- Jeudi matin au Tribunal
- Permanence gratuite avec des notaires (sur RDV uniquement via le Tribunal)
- 1 lundi / mois au Tribunal
- Permanence gratuite de l'UDAF dans le cadre d'un accompagnement et de questions liées aux personnes à protéger, qu'une mesure soit déjà en cours ou pas (sur RDV via le Tribunal)
- 1 matinée tous les 2 mois au Tribunal

Des partenaires extérieurs interviennent également dans nos locaux, à savoir :

- Le service pénitentiaire d'insertion et de probation, à raison d'une à deux fois par mois
- Le délégué du Procureur, dans le cadre des audiences de composition pénale ou d'ordonnances pénales à raison de deux à trois fois par mois

Et enfin, le Tribunal de Guebwiller dispose de supports numériques permettant d'accompagner les justiciables dans leurs démarches :

- https://www.justice.fr/
- https://www.cours-appel.justice.fr/colmar
- https://associations.epelfi.fr/
- https://www.monespace.justice.fr/authentification

TOMBOLA DES COMMERCANTS DE BOLLWILLER "ACHETONS LOCAL" du 25 novembre au 19 janvier TIRAGE AU SORT FIN JANVIER

TOMBOLA DES COMMERÇANTS DU 25 NOVEMBRE AU 19 JANVIER 2025 DANS LE CADRE DE LA 3ÈME ANNÉE DE LA CAMPAGNE « ACHETONS A BOLLWILLER »

A l'instar des années précédentes les commerçants de Bollwiller (cf liste ci-après) participent à l'opération « achetons à Bollwiller ».

Pour participer au tirage au sort prévu fin janvier 2025, il vous suffira d'acheter a minima chez 6 commerçants, faire tamponner le bon et déposer le bon rempli dans les urnes à disposition chez les commerçants participants.



Claudette PANCALLO, conseillère municipale déléguée

Liste des commerçants: Belfleur, Biomonde, Boucherie Chez Olivier, Boutique Pom'ponette, Brasserie O Petit Boll, Brasserie Du Parc, Brasserie Du Vallon, Bureau de Tabac, Chez Deniz, Coiffure Carpe Diem, Crédit Mutuel du Nouveau Monde, Escale Beauté, Garage l'Atelier, Garage Bollwiller Auto, Hans et Associes, Illusion Optique, Maxim'um Coiffure, Monsieur Bricolage, Origin Info System, Pâtisserie AZ, Pharmacie Engel, Restaurant Le Colisée, Super U, Walliser Fleurs, Studio de Beauté et de Bien Être Sandrine Pardi

